



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 15

152026

Le vingt mars deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le seize mars 2026

Étaient présents : Marie-Françoise GAUME - Maire, Jean Marc ALLEGRE, Michèle BRAS, Jean Luc BRUYERE, Josiane CARBONNEIL, Pierre CHAIZE, Christine CHEVALIER, Benoit EXTRAT, Yohann GOUTORBE, Baptiste LIOTARD, Marie Laure MASSACRIER, Alexandre MORLOT, Mickael POTHIER, Céline SOUCHON.

Était absente excusée : Elsa MASSACRIER

Secrétaire de séance : Christine CHEVALIER

OBJET = DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS - 15-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203317-20260320-152024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2026

Publication : 25/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Madame le maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints,

Madame le maire rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil,

Ce pourcentage donne pour la commune de Villemontais un effectif maximum de 4 adjoints.

Il est proposé la création de 3 postes d'adjoints.

Le conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- La création de 3 postes d'adjoints au maire.

Copie conforme au Registre

Fait à Villemontais, 20 mars 2026

Madame le Maire,
Marie Françoise GAUME



La secrétaire de séance,
Christine CHEVALIER